

LA CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

Projet « Votre sécurité est notre priorité »
SAS Epinal

Thématique(s)

La thématique ciblée par le SAS Epinal est le Sport et citoyenneté. Il travaille autour de la sécurité routière, des gestes de premier secours, de la prévention, des risques de baignades, de la sensibilisation au feu et des jeunes sapeurs-pompiers.

Objectifs

Plusieurs objectifs sont poursuivis par le SAS Epinal :

- > Relayer au mieux les messages mis en place par les pouvoirs publics concernant la citoyenneté
- > Répondre aux besoins du quotidien dans la prévention des risques qui touche la population juvénile
- > Promouvoir la citoyenneté





Public(s) concernés

200 jeunes de 8 à 17 ans, pratiquants ou non le football au SAS Epinal



Stratégies d'action déployées

Différentes stratégies d'action sont déployées :

- Le renforcement des connaissances liées à la prévention des risques
- Une approche participative
- Le renforcement des compétences psychosociales, principalement en lien avec le respect
- Une inscription dans les statuts du club



Activités déployées

Le tableau ci-dessous résume les activités principales du SAS Epinal sur ce projet :

Sécurité routière	Gestes de premiers secours	Village prévention	Risques liés à la baignade	Sensibilisation feu	Volontariat ISP	Volontariat pompiers
Comment éviter un accident de la route ? Comment bien réagir en cas d'accident de la route ? Prévention sur les accidents et les suraccidents, sur la signalisation et simulateur d'accidents de voiture et de scooter	Comment bien réagir en présence d'une personne inconsciente, en convulsion ou en hémorragie ? Formation aux gestes de premiers secours vitaux et simples à réaliser	Mise en place d'une maison sur le stade synthétique comprenant tous les risques domestiques présents dans une maison avec toutes les explications nécessaires à leur bonne compréhension	Quelles sont les règles à respecter lorsqu'on se baigne ? Comment réagir en cas de noyade ? Explication des risques de la baignade sans la présence d'un nageur-sauveteur et mise en situation d'une noyade avec un mannequin	Condition réelle d'un feu, sensibilisation sur les risques du feu. Les pompiers disposent d'une maison à feu à Uxegney pour leur entraînement, l'objectif est de montrer la vitesse de propagation du feu et comment le maîtriser	Explication du rôle des jeunes sapeurs-pompiers et de leur formation. Première explication des jeunes sapeurs-pompiers aux enfants et sensibilisation de l'importance de leur rôle au quotidien	Explication du rôle des pompiers volontaires aux jeunes. Explication de l'importance du volontariat par diverses actions



Partenaires impliqués

Les partenaires impliqués sont détaillés dans la figure ci-après :



Financements

Les financements viennent de plusieurs sources : de la Ville d'Epinal (subvention en réponse à l'appel à projets et mise à disposition des installations), grâce aux Trophées Citoyens de la ville d'Epinal (2000 euros), de la Fédération Française de Football par la bourse au projet LGEF (2500 euros), de sponsors privés (1000 euros) et d'autofinancement par le club SAS Epinal (4500 euros)



Territoire/lieu de déroulement de l'action

- Au sein du club SAS Epinal, mais aussi au sein de la Ville d'Epinal
- Dans les centres sociaux
- Au sein de l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes

Projet « Votre sécurité est notre priorité »

SAS Epinal

L'action en quelques mots

La thématique de santé abordée est la citoyenneté sous toutes ses formes, incluant la sensibilisation à l'alimentation, à la prévention de la consommation de substances, à l'intégration sociale, à la gestion des risques, au développement durable.

Les objectifs de l'action sont de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté au sens large : prévention des risques, gestion des consommations, hydratation, développement durable.

L'action se compose de l'organisation de 3 à 4 demi-journées par trimestre, de stages ou d'évènements où des partenaires du club viennent sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, sous forme d'ateliers ludiques intégrés à la pratique footballistique.

Le contexte

Le SAS Football Epinal est un club de National 2 de Football, comprenant 500 licenciés, situé dans la Commune d'Epinal. C'est un club sous le statut d'association 1901. Il accueille une école de football pour les jeunes, des équipes de pratique de compétition et de pratique de loisirs. Il sollicite une trentaine d'entraîneurs sportifs, plus trois quatre services civiques ou étudiants en stage.

Le projet se déroule au SAS Epinal et touche de manière plus large la population de la Communauté d'agglomération d'Epinal. Il n'y a pas de volonté du club de proposer des actions au-delà du bassin spinalien, mais il répond à des appels à projet nationaux.

La citoyenneté fait partie des statuts du club, avec un chapitre à part entière : « « L'association a pour objet de contribuer à l'épanouissement physique et culturel de ses membres par la pratique du football et de créer entre eux des liens d'amitié, de solidarité à travers le caractère éducatif et social de cette activité sportive. D'initier et/ou de mener toute action en faveur de l'insertion sociale par le sport ainsi qu'en faveur du développement de la citoyenneté, de la morale civique, la lutte contre la violence, le respect de l'environnement, la lutte contre les discriminations, l'incivilité, l'éducation à la santé et la solidarité. ». Ce projet fait partie du programme citoyen annuel du club.

Par ailleurs, les joueurs, entraîneurs et dirigeants signent une charte de citoyenneté en entrant au club, qui cible leurs comportements citoyens.

Le constat

Le club a souhaité se lancer pour « faire plus que du football » et rencontrer des missions d'inclusion sociale, jouer un rôle dans la communauté.

L'opportunité

Le projet a été lancé en 2008-2009 sous l'impulsion de l'ancien président du club, qui était député et souhaitait faire de l'insertion sociale son cheval de bataille. Il a lancé le slogan « faire plus que du football au club » et a commencé la mise en place des actions.

La première récompense date d'il y a quelques années, grâce à une récompense de la Fondation du foot, pour une action « un médecin dans le vestiaire », qui était un suivi sur la catégorie U17, portant sur les repas, l'alimentation, le sommeil, l'hydratation, l'hygiène du sportif, la préparation des matchs, la sensibilisation aux stupéfiants, aux addictions, des mises en garde contre le tabagisme, l'alcool, les drogues. Il y avait un médecin qui venait régulièrement, le club faisait des interventions deux fois par mois. On avait créé un support power point (propriété du club). De notre point de vue, c'était le précurseur des fiches du Projet Educatif Fédéral (PEF), suite auquel les fiches pour les différentes catégories ont suivi. Du coup, on a gardé ce support-là, on utilise juste les fiches du PEF pour les petites catégories.

Les principes d'action de l'action

Un des principes de l'action est de créer des temps forts dans le club, c'est-à-dire des actions éducatives comportant un temps fort d'une après-midi tous les 15 jours. Un second principe est de créer des jeux ludiques, avec une dynamique d'échanges actifs et des réponses concrètes.

Un troisième principe de l'action est de créer des synergies, en accueillant des publics qui ne sont pas licenciés au club (issus des CCAS, des centres aérés), en proposant des animations par des acteurs locaux sur des thèmes de santé (recyclage, eau, premiers secours, risques) et des événements.

Un quatrième principe repose sur l'investissement à tous les niveaux du club : des responsables du projet, des entraîneurs et des approches participatives avec les parents et les jeunes.

Les objectifs du projet sont 1/ de sensibiliser les jeunes à être les citoyens de demain, 2/ de dynamiser l'image du club au sein de la communauté d'agglomération d'Epinal (notamment pour recueillir des financements), 3/d'accroître la reconnaissance du club par la Fédération Française de Football et d'autres autorités.

Le contenu de l'action

L'action principale repose sur l'organisation d'après-midi ludiques pour plusieurs catégories d'âge en même temps, par la mise en place de divers jeux ou ateliers, avec deux ou trois rotations, c'est à dire deux temps de foot et un temps de citoyenneté (car les jeunes viennent pour faire du foot principalement) et on fait tourner les groupes. C'est souvent un intervenant extérieur, une association (sur l'eau, sur le papier, sur les premiers gestes, sur le rôle des pompiers) qui vient faire une présentation de ses activités ou sensibiliser les jeunes gratuitement.

Plusieurs autres activités complètent cette action :

- Au-delà des après-midi de sensibilisation pendant les entraînements, le club s'engage également sur des stages mêlant football et citoyenneté, il participe au téléthon et à d'autres événements citoyens.

- « Donc, sur les tous petits, ça va être les risques domestiques. Les 13-15, ça doit être les risques liés à la baignade, 17-19 c'est les accidents de scooter, comment réagir. La prévention de feu pour les plus âgés et tout le monde passe aux gestes aux premiers secours. Et donc là, on essaye d'avoir des thématiques qui sont ciblées par rapport au public. Après, on va faire... on fait la soirée Téléthon dans 15 jours, donc c'est en lien avec la citoyenneté. On fait notre stage au mois de février où là, il y aura des interventions spécifiques liées à la citoyenneté. Donc on essaye, maintenant, de faire des actions qui sont plus ponctuelles, qui sont peut-être un peu plus ciblées, et on n'essaye plus de faire des plus gros projets, et qui peuvent durer sur toute une saison, en fait. Parce qu'on a un petit peu moins de moyens humains aussi »

- La fréquence est 3-4 dates par trimestre, en fonction des rendez-vous des équipes, comme le souligne le responsable du projet : « Généralement, en début de saison, on demande... on fait un petit rétro planning c'est-à-dire qu'on demande aux éducateurs quelles sont, par rapport à leur calendrier sportif, les disponibilités qu'ils auraient en semaine pour pouvoir accorder du temps à la citoyenneté. En fonction de ça, nous, on a 3-4 dates, on va dire, par trimestre, et puis par catégorie. Et puis, à ce moment-là, nous, on sollicite les intervenants extérieurs, et puis pendant une période sportive un peu plus calme c'est-à-dire quand il n'y a pas de gros match à préparer, notamment pour les catégories... plus elles vieillissent, plus des fois le calendrier peut être compliqué pour les jeunes, les tous petits c'est pas un souci, mais voilà. Et puis, on s'adapte par rapport à ça de façon à avoir un calendrier citoyen et sportif qui permette de jongler selon les priorités. »

- Les personnes touchées sont les jeunes du club du SAS Epinal (action pendant les entraînements), les jeunes des écoles d'Epinal (utilisation du foot pour développer la citoyenneté dans les écoles), les jeunes habitants à proximité (pour les stages), les parents des jeunes (indirectement touchés).

- Les actions viennent également de problèmes rencontrés au club (pas d'arbitre pour les matchs du samedi) ou de préoccupations d'entraîneurs, où lors d'échanges informels ou de réunions avec les entraîneurs, des besoins sont identifiés auxquels le club essaie de répondre.

- Une action également est la signature de la charte avec comme modèle les valeurs du club : « respect, citoyenneté et convivialité », qui a été définie en réunion entre entraîneurs sportifs et avec les dirigeants, mais également pratiquants sous forme d'approche participative (proposition de trois valeurs par les entraîneurs et mise en commun) et par la création de commission spécifiques.

- Un responsable (membre du CA) a été nommé responsable d'une manifestation qu'il souhaitait organiser avec le club, par ce biais, ont été réalisés : l'arbre de Noël, une soirée choucroute, un loto, les tournois des stages. Il y a toute une liste de manifestations.

- Le responsable citoyenneté du club est la cheville ouvrière du projet, les entraîneurs du club acceptent et soutiennent le projet, mais ne s'impliquent pas activement dans le projet, ils sont plutôt accompagnants de la démarche. Néanmoins, lors du recrutement des entraîneurs, une attention est portée à la citoyenneté sur le recrutement. Les dirigeants du club cautionnent le projet. Les partenaires viennent sensibiliser au sein du club.

Les partenaires du projet/ de l'action

> La plateforme de la Ville d'Epinal est un partenaire. Le club essaie de répondre présent à toutes les sollicitations de la ville (ex : stand école des champions). Le club sert de laboratoire pour permettre à la ville de développer des projets citoyens et pour tester des actions, qu'elle développe après dans d'autres clubs (notamment le projet sur les valeurs de la République).

> Avec la Communauté d'agglomération d'Epinal, une convention a été signée sur la clause d'insertion par le bénévolat, où le club accueille des personnes pour une réinsertion professionnelle par le biais du bénévolat au club.

> Des partenaires venant sensibiliser : les pompiers, la police, Keolis, la Banque de France, Sicoval (gestion déchets), usine de papier, station d'épuration.

- > Cette action est ouverte au CCAS, aux centres aérés, aux centres sociaux pour accueillir ces publics sur les actions proposées.
- > Le département des Vosges offre une subvention au club pour son caractère citoyen, avec le souhait de signer une convention sur trois ans, pour poursuivre le développement du projet.
- > La clinique d'Epinal, des entreprises, la Ligne Bleue sont également des sponsors qui ont financé le club pour ses actions citoyennes.
- > Le club a été primé dans le cadre du programme « Faire plus que » de la Ville d'Epinal.

L'évaluation

L'évaluation des actions est très succincte et se rapporte plutôt au volume des actions : « Il y a un petit bilan des actions qui sont faites, surtout un recensement du nombre d'actions qui sont faites en lien avec le PEF. »

L'indicateur principal de l'évaluation pour les responsables de l'action est le résultat aux appels à projets, pour décrocher des financements, le classement du club sur ces appels à projets.

L'ancrage dans un modèle théorique ou des données scientifiques

Il n'y a pas de modèle théorique sur lequel l'action s'est appuyée.

Les limites du projet/ de l'action

La proposition des fiches par le Programme Educatif Fédéral, qui guide les éducateurs dans la promotion de la santé, est intéressante, mais est considérée par les porteurs du projet comme limitative dans son utilisation, car très répétitive (mêmes contenus d'une catégorie à l'autre) et son utilisation (5-10 minutes par entraînement) ne permet pas d'aller au bout de l'échange. Le fait que la fédération propose ce modèle à suivre est entré en concurrence avec le dispositif que le club avait mis en place.

La lourdeur des démarches administratives pour contacter les partenaires pour intervenir, organiser et coordonner les interventions est un frein (appel, décision de date, coordination avec les entraîneurs...).

Un autre frein important est le manque de ressources humaines qui ne permet plus à l'heure actuelle de monter des gros projets : « Parce que les projets, le projet qui était monté, on était tous les 2 dessus, mais c'est un étudiant d'une école de Lyon qui a passé plusieurs semaines chez nous, et en fait, c'est sur cette base-là que le projet, il a pu naître parce que ça rentrait dans son projet. Il a pu formaliser, nous, on lui a donné les idées, on l'a aiguillé, et puis, au final, on se rend compte que tout le monde est gagnant. Parce que lui, ça lui a fait une belle expérience, nous, on a signé une convention avec les pompiers, on a répondu aux trophées, on a été récompensé, et maintenant, c'est nos licenciés qui vont pouvoir en bénéficier. »

Un frein souligné est la demande d'évolution et de projets novateurs par les fondations ou les appels à projet, qui nécessite un renouvellement continu des projets et ne permet pas de capitaliser toujours les actions proposées (notamment l'arrêt de l'exploitation de jeux et matériel créés pour les projets précédents). Ce qui est compliqué également, c'est d'identifier et de cibler les appels à projets. Une des difficultés est l'évolution des relations et des partenariats, où certaines actions sont possibles à un moment grâce à une synergie ou un partenariat, mais pas pérennes et reconductibles. La recherche de partenaires est un travail continu.

Le projet s'arrêterait ou serait largement revu à la baisse si « la citoyenneté ne rapportait plus », si cela ne permettait pas au club d'avoir des financements supplémentaires.

Les moments clés du projet

Les porteurs de l'action ne citent pas de moments clés, mais plutôt une dynamique de 10 ans, avec des actions et des partenaires qui ont rejoint, puis quitté l'action ou sont restés, qui ont permis de réaliser certaines composantes spécifiques de l'action. Il n'y a pas eu de rupture dans l'action depuis 10 ans, mais une dynamique globale mise en place et déclinée.

Si c'était à refaire

Un écueil important à éviter est l'absence de valorisation : « Justement, en parlant de valorisation, il y a aussi après tout ce qui est constitution d'appel à projets. Forcément, nous, on fait beaucoup de choses, on a le savoir-faire, mais après il faut faire savoir aussi. Donc après il faut valoriser ce qu'on veut aussi, c'est important. Donc que ce soit pour, je dirais, le bassin spinalien qui sache un petit peu ce qu'on est amené à faire, mais aussi par rapport aux appels à candidatures qu'il peut y avoir de diverses fondations ou d'organismes institutionnels où là, c'est une marque de fabrique. »

Les points de réussite sont 1/ les financements des appels à projet qui ont été décrochés, à la Fondation du Football, à la Ville d'Epinal, ainsi que la capacité à mettre en place des actions pour les personnes. 2/ la reconnaissance et les sollicitations pour participer à des actions des décideurs politiques ou des partenaires

Les conditions pour reproduire l'action

Plusieurs éléments contextuels ont été identifiés par le responsable de l'action :

- Un responsable citoyenneté est employé à mi-temps au sein du club pour le développement et le soutien du projet, qui est la cheville ouvrière et qui a une vision d'ensemble du projet, pour répondre aux appels à projets notamment. Par ailleurs, ce responsable doit être capable d'analyser la structure, de connaître tout ce qui s'y passe, ses besoins par rapport à son identité, ses publics, et les niveaux d'intervention à proposer.
- L'engagement de services civiques ou d'étudiants en stage qui apportent des ressources humaines qui permettent d'organiser les projets.
- Un comportement proactif de gestion des conflits entre parents, entraîneurs, dirigeants et joueurs est mis en place par le responsable de projet, à l'écoute des différentes difficultés, qui s'appuie sur l'avocat du club au besoin, ce qui permet par le dialogue, de désamorcer les situations, « de calmer le jeu »
- Une des clés à la participation et à la multiplication des événements du club est la planification sur la saison, avec une approche participative : « Et en fait, on a refait un rétro planning sur la saison complète avec des commissions. Il y avait un responsable de commission qui devait choisir ses membres, trouver des membres pour l'aider à chaque... et en fait, on a un responsable par manifestation, et donc là, on va faire l'arbre de Noël, on va faire la soirée choucroute, un loto, les tournois, les stages. En fait, en l'espace de 2 réunions, on a recréé toute une liste de manifestations, et voilà c'est intéressant. »

- Il y a un accompagnement fort des éducateurs et un soutien à la formation du recrutement à la mise en place des actions : « on a créé un projet sportif il y a quelques années avec des fiches animateurs, et des fiches techniques en disant : « Voilà comment... voilà ce que nous, on attend de l'entraîneur en fonction de la catégorie ou de l'équipe entraînée, les prérequis, les attentes, l'investissement et ainsi de suite. » Et avec une fiche technique qui l'aide par rapport à son public. Donc, on a défini les caractéristiques de son public, comment il doit se comporter, comment il doit être avec eux, qu'est-ce qu'il doit lui apporter. Donc ça, c'est des documents avec la charte qu'on leur remet. On leur a remis une clé USB en début d'année avec tous les éléments et c'est comme ça qu'on les accompagne. Après il y a les réunions techniques, il y a le plan de formation... »
- La mise en place de toutes les actions ne serait pas possible sans le soutien et le partenariat fort avec la Ville d'Epinal et le soutien des dirigeants politiques.
- Pour tout ce qui est communication, il y a un chargé de communication au sein du club qui s'occupe de la page facebook et du site internet, il y a un partenariat avec Vosges Matin et Vosges FM, qui communiquent sur les évènements et les actions du club. Les responsables du projet les sollicitent régulièrement.

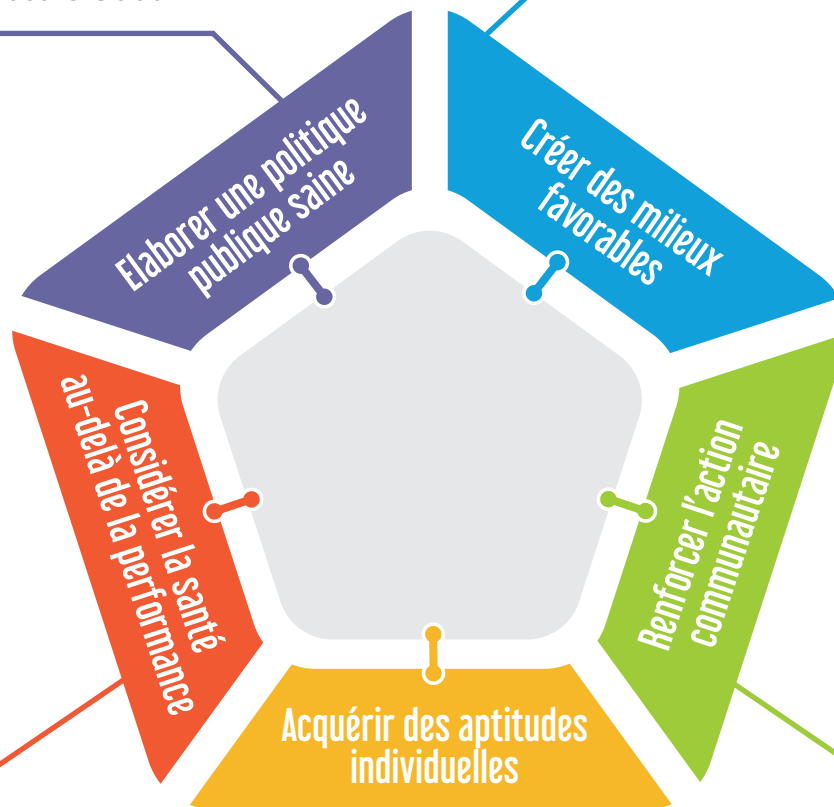
Plusieurs compétences ont été développées au travers du projet :

- Les responsables du projet ont appris à valoriser les actions qu'ils font, notamment au niveau local et ils ont vu la portée de cette valorisation, car le partenariat permet aussi de récupérer des financements, soit par la réponse à des appels à projets, soit par les sponsors, qui sont de plus en plus compliqués à trouver, s'il n'y a pas une vitrine.
- La construction des actions a été modifiée, car le club proposait plein de petites actions ancrées dans l'activité quotidienne du club, mais les fondations et les financeurs demandent un renouvellement des actions et des projets, donc pour continuer à bénéficier des financements, il a fallu renouveler les actions et viser plus grand.
- La capacité des responsables à répondre aux appels à projet et à rédiger les dossiers, qui peuvent être composés d'une centaine de pages.
- Il y a une dynamique qui s'est créée au club, qui incite les responsables du projet à relancer chaque saison des actions : « Aujourd'hui, on ne se voit pas redémarrer une saison sans un projet citoyen, par exemple. Ça fait partie du truc. Ce n'est pas une obligation, mais ça fait partie du projet du Club. C'est forcément la Ville et la campagne, et on a des ressources financières aussi, donc si on ne fait pas, on sait qu'il y a des ressources financières qui vont disparaître et on en a besoin aussi. »

Éléments clés au regard de la Charte d'Ottawa

- > La citoyenneté est présente dans les status du club de sport
- > Les actions proposées vont au delà de l'utilisation des fiches du PEF proposé par la Fédération Française de Football, avec une politique portée par le SAS Epinal
- > Une charte est proposée avec les valeurs du club et signée par les entraîneurs et les joueurs à leur engagement dans le club

- > Faire plus que du football et créer une dynamique de promotion de la citoyenneté au delà de la pratique
- > Permettre au club d'accueillir une grande diversité de personnes grâce à ces partenariats

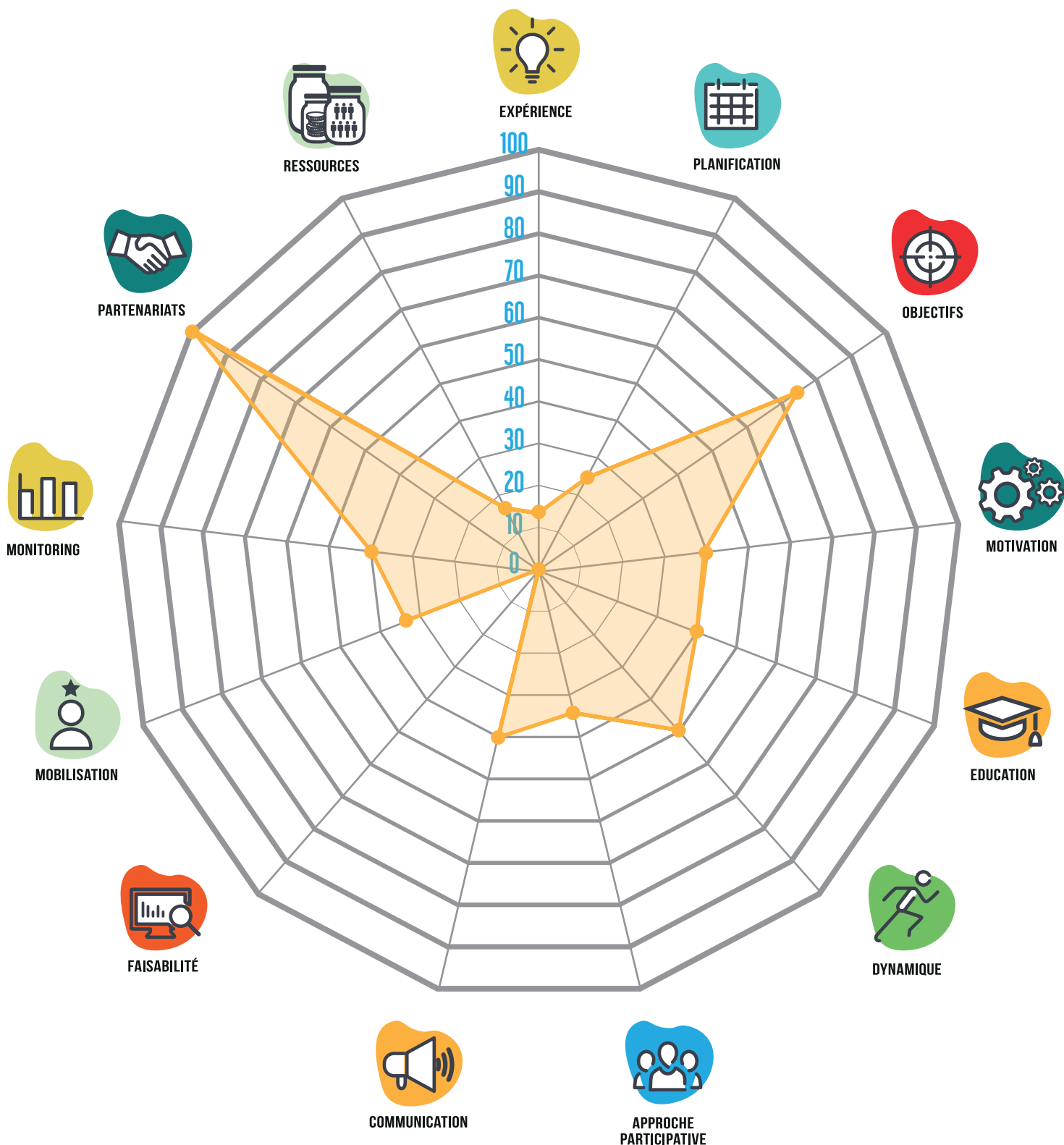


- > Le club considère les joueurs et les entraîneurs dans une approche globale (principalement sociale) et pas uniquement footballistique

- > Le programme permet le développement de compétences psycho-sociales des jeunes, des encadrants et de leurs parents

- > Intégration forte dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal et collaboration forte avec la Ville d'Epinal
- > Partenariats très nombreux avec des associations ou structures pour la promotion de la citoyenneté
- > Coordination avec l'enseignement, les services sociaux, les centres aérés pour un accueil de publics variés
- > Favorisation de l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi et de jeunes

Éléments clés au regard du modèle du club de sport promoteur de santé



Éléments clés au regard du modèle du club de sport promoteur de santé

Communication

Communiquer avec 1 seul message, un slogan (clair, explicite et compréhensible) (COM2) : Le club a créé plusieurs slogans pour communiquer sur le projet « Votre sécurité, notre priorité », ainsi que trois valeurs clés qui sont affichées dans les documents du club

Assurer la communication externe du club de sport (COM4) : Le club collabore avec une radio et un journal pour mettre en vitrine les actions faites.

Dynamique

Tenir compte des interactions entre l'individu et son environnement, lors de la définition des objectifs de promotion de la santé (DYN2) : dans la définition des trois valeurs du club, tous les niveaux du club ont été sollicités (dirigeants, entraîneurs, pratiquants).

Education

Soutenir les dirigeants et les entraîneurs à s'engager activement dans l'acquisition de connaissances et de compétences pour promouvoir la santé (EDU1) : Les responsables du club poussent les entraîneurs à se former, par un plan de formation.

Adapter individuellement le soutien aux dirigeants et les entraîneurs en fonction du public qu'ils encadrent (tutorat, cours, e-learning) (EDU2) : les dirigeants du club ont créé des fiches pour chaque catégorie d'âge et soutiennent les entraîneurs dans l'évolution de leurs compétences.

Expérience

Identifier les expériences antérieures du club de sport en matière de promotion de la santé (EXP1) : les responsables du projet se basent sur les actions déjà réalisées depuis 10 ans, pour poursuivre le projet et relancer des actions

Faisabilité

Évaluer régulièrement les ressources financières mobilisées (FAIS1) et évaluer régulièrement les ressources humaines mobilisées (FAIS2) : Les ressources financières sont évaluées toutes les années et chiffrées de manière très précise par les responsables du projet. Il en va de même pour les ressources humaines.

Évaluer régulièrement le temps dédié à l'atteinte des objectifs (FAIS4) : Le temps dédié par le club à la logistique, la mise en place des activités de l'école Jaune et Bleu sont identifiés et chiffrés par le club. Le temps de démarchage de partenaires et de création d'outils est moins chiffré, mais fait partie du développement du programme.

Objectifs

Définir des objectifs de la promotion de la santé (OBJ1) et Rédiger et documenter formellement les objectifs de promotion de la santé (OBJ2) : les objectifs de promotion de la santé sont inscrits dans les statuts du SAS Epinal

Prendre en compte la manière dont les personnes appréhendent leur santé lors de la définition des objectifs de promotion de la santé (OBJ4) : Pour définir les valeurs que le club défend en termes de citoyenneté, le club a mis en place une approche participative avec les entraîneurs, les dirigeants, les pratiquants sportifs.

Mobilisation

Mobiliser des experts en promotion de la santé (MOB2) : le club mobilise des partenaires ayant une expertise spécifique sur une thématique de santé : gestion des risques, premiers secours, recyclage...

Identifier et mobiliser un ou plusieurs représentants en interne en promotion de la santé au club de sport (MOB3) : Le dirigeant porteur du projet est identifié au sein du club et autour du club comme étant la personne ressource sur le projet citoyenneté.

Mobiliser les parents (et l'entourage) pour soutenir les démarches de promotion de la santé (MOB4) : Les responsables mobilisent les parents pour l'organisation de manifestations et le soutien aux actions mises en place par le club.

Mobiliser les décideurs et élus locaux pour promouvoir la santé au sein des clubs de sport (MOB5) : Une collaboration très proche avec la Ville d'Epinal permet au club de pouvoir mettre en place le projet « Votre sécurité, notre priorité » et d'accueillir une diversité de publics.

Faire du plaidoyer auprès des fédérations sportives pour un soutien aux clubs sur la promotion de la santé (MOB6) : Le club a proposé des outils de promotion de la santé qui ont été utilisés par le département et qui servent comme outils pour d'autres clubs.

Monitoring

Collecter ou répertorier les petites améliorations en vue d'atteindre les objectifs de promotion de la santé (MON1) : Le responsable du projet est très présent auprès des parents, des joueurs et des entraîneurs pour modifier les activités, faire des retours et le lien entre les personnes.

Suivre toutes les activités de promotion de la santé entreprises dans le club de sport (MON2) : Le volume d'activité mis en place par le club est monitoré.

Motivation

Favoriser des relations interpersonnelles positives entre les parties prenantes (MOT1) : Le responsable de l'action anticipe et gère les conflits entre les joueurs et les entraîneurs ou entre d'autres membres du club.

Tenir compte des compétences des entraîneurs à gérer les situations (MOT2) : Un suivi personnalisé de chaque entraîneur, de l'embauche à la fin de la saison est réalisé par les responsables de l'action.

Approche participative

Identifier et valoriser chaque action de promotion de la santé (APP4) : Le club communique et met en avant les actions de promotion de la santé, en interne sur facebook et le site internet et en externe dans les médias.

Impliquer les dirigeants, entraîneurs, pratiquants dans le processus de décision (APP5) : une démarche participative a été mise en place pour définir les trois valeurs principales du club.



Partenariats

Identifier des partenaires pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé (clubs de sport, agences, collectivités territoriales, professionnels de santé...) (PART1) : Le club essaie de renouveler continuellement les partenaires avec lesquels il sensibilise les membres du club à la citoyenneté.

Définir les modes de collaboration avec les partenaires existants et à venir (définir les rôles, partager les expériences, les termes du contrat, l'évaluation des résultats, le pouvoir égal des partenaires...) (PART2) : Les conventions avec les partenaires, les modalités d'interventions sont définies avec le responsable de l'action.

Construire une culture commune avec les partenaires existants et à venir (confiance, reconnaissance, temps partagé...) (PART3) : Le partenariat avec la ville d'Epinal permet un appel du club de sport pour des manifestations et des actions. Le club est identifié comme laboratoire pour mettre en place des projets liés à la citoyenneté.



Planification

Inclure les étapes clés dans le plan de mise en œuvre (PLAN5) : Un rétro-planning est mis en place en début de saison pour les actions à faire.

Tenir compte de la durabilité des actions de promotion de la santé (PLAN6) : Le club cherche sans cesse à se renouveler, pour pouvoir proposer des actions innovantes à soumettre aux appels à projets.

Créer des politiques futures fondées sur l'évaluation des actions en cours (PLAN7) : A partir de l'expérience du club dans la promotion de la citoyenneté, de nouveaux projets, avec un plan d'action et des objectifs, sont proposés au sein du club.



Ressources

Evaluer les ressources humaines disponibles (temps consacré au bénévolat, turnover du personnel) à investir dans la promotion de la santé (RES2) : Le club se fonde sur les forces disponibles, notamment l'embauche de stagiaires, pour proposer des actions de promotion de la citoyenneté.

Identifier les financements mobilisables pour la promotion de la santé (RES5) : Le responsable de l'action identifie les appels à projets (six à sept par saison) auxquels répondre pour décrocher des financements.



PROSCeSS

PRoMotion de la Santé dans les Clubs Sportifs

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Santé
publique
France

UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

